



Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2 – 4 septembre 2020

Point 11.4.2 de l'ordre du jour : **Projet de directives régionales relatives aux rapports régionaux sur les évaluations stratégiques d'impact sur l'environnement pour les pays et territoires du Pacifique insulaire**

Objet du document

1. Obtenir le soutien du Conseil exécutif concernant le projet de directives régionales pour la rédaction de rapports régionaux sur les évaluations stratégiques de l'impact sur l'environnement (EIE) pour les pays et territoires du Pacifique insulaire.

Contexte

2. L'élaboration de directives régionales relatives aux EIE est une priorité énoncée dans le plan stratégique 2017-2026 du PROE au titre de l'objectif 4.
3. La vingt-neuvième conférence du PROE a examiné les avancées réalisées dans l'élaboration des directives relatives aux EIE et soutenu le processus proposé pour les achever.
4. En novembre 2019, le Secrétariat a obtenu le soutien du fond suédois-PNUE pour organiser un atelier régional à Auckland, en Nouvelle-Zélande, lors duquel les Membres seront consultés au sujet du projet des directives relatives aux EIE.
5. Une dernière consultation a été réalisée par le biais de la circulaire 20/43 du PROE, intitulée « Examen du projet de directives relatives aux évaluations environnementales stratégiques ».
6. Le projet de directives régionales relatives aux EIE pour les pays et territoires du Pacifique insulaire figure à l'annexe 1.

Recommandations

7. Le Conseil exécutif est invité à :
 1. **approuver** les directives régionales relatives à l'évaluation environnementale stratégique pour les pays et territoires du Pacifique insulaire ; et
 2. **inviter** les Membres à promouvoir et utiliser les directives approuvées en tant qu'outil de planification destiné à évaluer systématiquement les impacts environnementaux et socioéconomiques des politiques, plans et programmes adoptés par les Membres.

21 juillet, 2020